

A cette liste d'argenteries conservées, nous ajouterons quelques noms d'orfèvres mentionnés dans les registres paroissiaux du XIX^e siècle, mais dont nous n'avons pas retrouvé les œuvres : D.D.J. Gaillard Nivion, orfèvre ⁹⁰ ; Wilmotte Jamblins, orfèvre ⁹¹ ; Jacquet de Liège, orfèvre ⁹².

J. PAPELEUX.

3. LES ORNEMENTS ANCIENS

Dans le trésor de l'église d'Ougrée il faut aussi mentionner un ornement ancien, actuellement ⁹³ composé de trois pièces : une chasuble et deux dalmatiques. Tous trois sont ornés de bandes d'orfrois d'un même type, les dalmatiques portant en plus, aux emmanchures, des orfrois plus étroits et d'une toute autre facture. Ces bandes ont été remontées au XIX^e siècle sur un fond uniforme de velours rouge ; certaines d'entre elles ont probablement été interverties à cette occasion ; la doublure est, comme fréquemment, une grosse toile de lin rose et date du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle ; enfin les galons dorés bordant les orfrois sont récents.

Les premières broderies présentent toutes un fond uniforme doré sur lequel se déploient des végétaux stylisés et des grotesques formant le joli motif italianisant du candélabre. Celui-ci est interrompu à intervalles réguliers par des médaillons représentant des saints, des saintes et des blasons, et par de petits cartouches porteurs de dates ou d'initiales. La gamme des couleurs est assez variée : le rouge passé au rose, le bleu et le vert sont les tons dominants, tandis que les détails sont accentués par du blanc, du brun, du violet, de l'argent, de l'orange, du noir, de l'or et des carnations. Si ces bandes d'orfrois sont toutes stylistiquement identiques, elles diffèrent néanmoins par leurs dimensions (chasuble : largeur bande : 18 cm, diamètre médaillon : 15,5 cm de moyenne ; dalmatiques : largeur bande : 13,5 cm, diamètre médaillon : 10,5 à 11 cm) et par leur qualité : les orfrois de la chasuble sont, en effet, non seulement plus larges, mais présentent surtout des dégradés de couleur qui donnent du relief aux divers motifs décoratifs.

Quant aux orfrois qui garnissent les emmanchures des dalmatiques, ils sont différents des précédents. Leur fond est formé par des fils d'or appliqués par de minces fils de soie rouge sur une étoffe de base blanche et épaisse ; les fils d'or forment des chevrons.

Sur cette surface s'alignent alternativement des inscriptions en caractères gothiques de couleur bleue, et des écus à fond rouge chargés des divers instruments de la Passion. Pour broder ces derniers on a principalement utilisé le blanc, l'argent et l'or, ainsi que du vert, du brun et du noir pour les détails. Ces bandes mesurent 9 cm de largeur et les écus 7 à 8 cm de hauteur et 7,5 cm de largeur.

Étude des blasons.

Sur le dos de la chasuble, se trouvent deux blasons que leur forme carrée désigne comme étant féminins. Leurs couleurs ternes se discernent malaisément.

90. A.E.Lg., Cure d'Ougrée, t. 12, p. 97, compte du 22 juin 1829.

91. *Ibidem*, p. 120, compte du 4 juillet 1849.

92. *Ibidem*, p. 140, compte du 26 août 1869 pour confection de deux couronnes en cuivre de la Vierge.

93. L'actuel sacristain nous a rapporté que selon une tradition orale, deux chapes ont appartenu jadis à cet ornement qui fut régulièrement emprunté par le Séminaire de Liège. Nous avons entrepris, mais sans résultat hélas, de les retrouver.

Celui de gauche, est parti : à dextre : de vair au lion de gueules lampassé et couronné d'or ; à senestre écartelé : aux 1 et 4, d'argent au lion de sable, couronné et lampassé d'or ; aux 2 et 3, de sable au lion d'or couronné et lampassé du même.

Celui de droite est également parti : à dextre, de gueules à cinq fusées d'or ; à senestre, de gueules à 10 besants d'or, au franc-quartier d'argent à... (illisible).

Les blasons des deux dalmatiques sont identiques : sur le dos, à gauche, le lion sur vair, à droite, l'écartelé aux quatre lions ; sur le devant, à gauche, les cinq fusées sur gueules ; à droite, les dix besants sur fond de gueules, au franc-quartier d'argent à quatre burelles de sable. Après quelques recherches, je suis parvenu à identifier ceux des blasons qui, moins connus, voulaient rester dans l'anonymat : le lion sur vair est celui de la famille de Lexhy, l'écartelé aux quatre lions est celui des Zeligte ; les fusées des Hamal sont très connues. Le dernier celui aux besants, doit appartenir à la famille Pickærts⁹⁴, de Saint-Trond dont le franc-quartier se lit d'argent à deux fasces bretessées et contre bretessées de sable⁹⁵.

Les blasons carrés des dalmatiques étant ceux de femmes, et timbrés de crosse à *sudarium*, ne pouvaient être autres que ceux d'abbesses. Les familles Lexhy et Pikærts étant importantes par leur rôle social à Saint-Trond⁹⁶, nous étions donc en présence des armoiries d'abbesses, probablement originaires de Saint-Trond. La richesse des vêtements indique l'opulence du monastère à la tête duquel elles furent placées. Tout convergeait vers Herckenrode. La chasuble datée 1543 porte un cartouche aux initiales M.L. et les blasons des quatre quartiers de Mechtilde de Lexhy abbesse pendant 29 ans, de 1519 à 1548, successeur de Gertrude de Lexhy qui gouverna le monastère durant 28 ans jusqu'à son décès survenu en 1519. Sa sœur, une troisième Lexhy⁹⁷, prénommée Aleyde lui succéda pendant douze ans et trépassa en 1561⁹⁸. Celle-ci fit d'ailleurs, orner les dalmatiques de cartouches portant ses initiales : A.D.L. c'est-à-dire Aleide de Lexhy.

Les quatre blasons sont en réalité ceux des 4 quartiers — soit ceux des grands-parents paternels et maternels — de Mechtilde de Lexhy, abbesse de 1519 à 1548 et de sa sœur Aleyde (1548-1561). Les blasons, les dates de la chasuble, 1543, et des dalmatiques, 155—, ainsi que les initiales concordent en tout. Un point cependant reste étonnant : les blasons des dalmatiques sont timbrés de crosses ouvertes tantôt à dextre, tantôt à senestre⁹⁹. Pourquoi l'abbesse, ou le brodeur, quelque peu distract, ont-ils affecté de crosses, les armoiries des grands parents ? Pourquoi leur ont-ils donné la forme carrée féminine comme s'il s'agissait de ceux de quatre abbesses ?

Assurément les abbesses des nobles dames cisterciennes de Herckenrode devaient être fières d'exhiber les hauts lignages de leurs grands parents

94. F. GOOLE, *Wapenboek Sint-Truiden*, p. 73, Tongres, 1966, in 4°.

95. Et non trois burelles comme le portent les dalmatiques. Furent-elles l'objet d'une malencontreuse restauration ? C'est peu probable car les orfrois, assez délabrés ne portent pas de trace de réparation. C'est plutôt une variante du blason comme le dit L. Naveau, voir note 106 et page 285.

96. L. DE HERCKENRODE, *Collection de tombes épitaphes et blasons recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye*, p. 171 et *passim*, Gand, 1845.

97. Le népotisme et les dynasties incrustées dans les monastères furent fréquents jadis. Qu'on songe aux trois d'Orgeo, abbés du Neufmoustier, de Flône et de Saint-Gilles, en même temps ! A Saint-Gilles, on était chanoine d'oncle en neveu, comme les chanoinesses d'Andenne et bien d'autres.

98. Les blasons et pierres tombales de ces abbesses sont aussi dessinés par Joseph van den Berg, dans les armoriaux qu'il rédigea au XIX^e siècle et que conserve actuellement la Bibliothèque de l'université de Liège (manuscrit 1714, fol. 107, 111 et 1716, fol. 25 v° et 26).

99. Ne pas chercher de règles en ces matières où la liberté régnait : Voir B. HEIM, *Wappenbuch und Wappenrecht in der Kirche*, ou la traduction par D. LINDSAY GALBREATH, *Coutumes et droit héraldiques de l'Église*, Paris, 1949, p. 77. Excellent précis de la théorie et de la pratique.

simon elles auraient porté les armes de leur père selon la coutume, ou, tout au plus, parti leur blason, partagé entre ceux de leur père et de leur mère, selon une coutume fréquente au XVI^e siècle.

Mechtilde était fière de ses ancêtres car elle fit orner sa tombe de ces mêmes blasons¹⁰⁰.

Le goût des deux abbesses de Lexhy pour les beaux parements liturgiques n'était guère connu lorsque le chanoine Placide Lefèvre publia un petit article¹⁰¹ d'où il ressort qu'elles avaient enrichi la sacristie de l'abbaye. Utilisant un registre de dépenses des trois abbesses de Lexhy, couvrant les années 1511 à 1550, il rapporta les commandes et dépenses de ces religieuses et publia des contrats passés entre elles et des brodeurs, pour la confection de chasubles, dalmatiques et chapes, hélas perdus ou plus probablement non identifiés.

En effet, si personne ne pouvait deviner que l'église d'Ougrée conserve des vêtements liturgiques de Herckenrode, qui pourrait révéler le lieu où d'autres se trouvent ? Il est cependant certain que lors de la disparition des corporations religieuses supprimées par les lois françaises de 1796 et 1797, de nombreux objets du culte furent, non pas détruits comme on le croit généralement, mais mis en vente, et achetés par des églises paroissiales qui souvent les conservent de nos jours. Je pourrais citer des dizaines et des dizaines d'exemples.

Or le chanoine Lefèvre révéla que Mathilde de Lexhy avait commandé des vêtements liturgiques à son parent, le brodeur bruxellois Paul van Horne, entre 1524 et 1539 et à l'anversois Paul van Malsen. Ceux-ci ont-ils brodé les orfrois des vêtements d'Ougrée ? Souhaitons que des recherches subséquentes répondent à cette question¹⁰². Un beau cartulaire de Herckenrode conservé aux Archives de l'évêché de Liège¹⁰³ sous la cote GI1, est orné de 2 fermoirs en laiton ; celui de dessus porte les armoiries écartelées, en tous points semblables, de Mechtilde de Lexhy et les initiales M.L. Il s'agit d'un blason masculin¹⁰⁴ timbré de la crosse à *sudarium*. Ce cartulaire fut transcrit sous son abbatat.

100. Un dessin de son mausolée a été récemment reproduit par F. GOOLE et P. POTARGENT, *Graf en gedenkschriften uit de provincie Limburg. Aflevering 7 : Abdy Herkenrode*, Hasselt, 1964, p. 101. Une pierre, reproduite à la page 96, commémore les trois abbesses Lexhy avec le blason de cette seule famille. Leur tante (?) Gertrude portait les blasons Lexhy et Corswarem, ses père et mère, *Ibidem*, p. 102, tandis que Mechtilde écartelait : au 1, Lexhy, au 2, Zeligte, au 3 Hamal et au 4, Pickaerts. Ce même blason se voit dans le manuscrit Lefort, 2^e partie, t. 13, f° 83, conservé aux Archives de l'État à Liège.

101. PL. LEFÈVRE, *Les ornements historiés de l'abbaye de Herkenrode au XVI^e siècle*, dans, *Het oude land van Loon*, t. 30, 1965, p. 135-145. Mon éminent collègue a bien voulu parcourir le registre qu'il utilise pour cet article afin d'y trouver mention de l'achat des vêtements d'Ougrée mais en vain. Pareillement, M. Bussels, conservateur des Archives de l'État à Hasselt fit des recherches dans les registres de comptes de l'abbaye mais il échoua. Que tous deux soient ici très cordialement remerciés pour leur aide précieuse et encourageante. Il faudrait comparer ces vêtements à l'ornement complet de velours rouge, du 16^e siècle, provenant aussi de l'abbaye, conservé à Hoepertingen, exposé à Liège en 1881, sous le n° 170 de la 5^e section du *Catalogue officiel de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*.

102. Leur goût pour les vitraux et les pavements de céramiques a été rappelé par F. OUVERLAUX-LAGASSE, *Les vitraux de l'ancienne abbatiale d'Herkenrode à la cathédrale de Lichfield*, dans *Annales de la société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. 32 (1926) p. 89-97 et par H. NICAISE, *Les carreaux en faïence anversoise de l'ancienne abbaye d'Herkenrode* dans *Bulletin des musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, 7^e année (1935), p. 92-104 et p. 117-127. Un vitrail de l'abbaye, placé actuellement à la cathédrale de Lichfield représente Henri de Lexhy et sa femme Christine Zeligs. Mathilde de Lexhy avait aussi offert en 1539, un vitrail à la collégiale Saint-Pierre, à Liège, où elle était représentée. L. ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 297, Liège, 1867. Elle réédifia aussi à Hasselt, le refuge que le monastère y possédait.

103. Le chartrier, plusieurs cartulaires et une vingtaine de registres de l'abbaye y reposent.

104. Comme ceux que l'on voit sur les pierres tombales de plusieurs abbesses de Herkenrode. GOOLE et POTARGENT, *op. cit.*

Enfin un autre document, conservé à Liège lui aussi, nous rappelle encore la munificence de l'abbesse. Au-dessus de la toiture de la croisée du transept de l'église Saint-Jacques, se dresse un élégant clocheton dont la gracieuse toiture était couronnée il y a quelques années encore, par un soleil dont les rayons ardents et dorés, jaillissaient de toutes parts. Il abrite une cloche portant l'inscription : *Hic est sanguis meus novi testamenti. Anno Domini MCCCCCXXXVIII* et un blason masculin écartelé, timbré d'une crosse : au 1 de ... au lion de ... ; au 2 de ... à 10 besants de ... au franc-quartier de ... à 8 besants ? ou tourtaux ? posés 3, 2 et 3 ; au 3, de ... à 5 fusées mises en fasces ; au 4, de ... à 3 burelles surmontées chacune d'une merlette¹⁰⁵. On

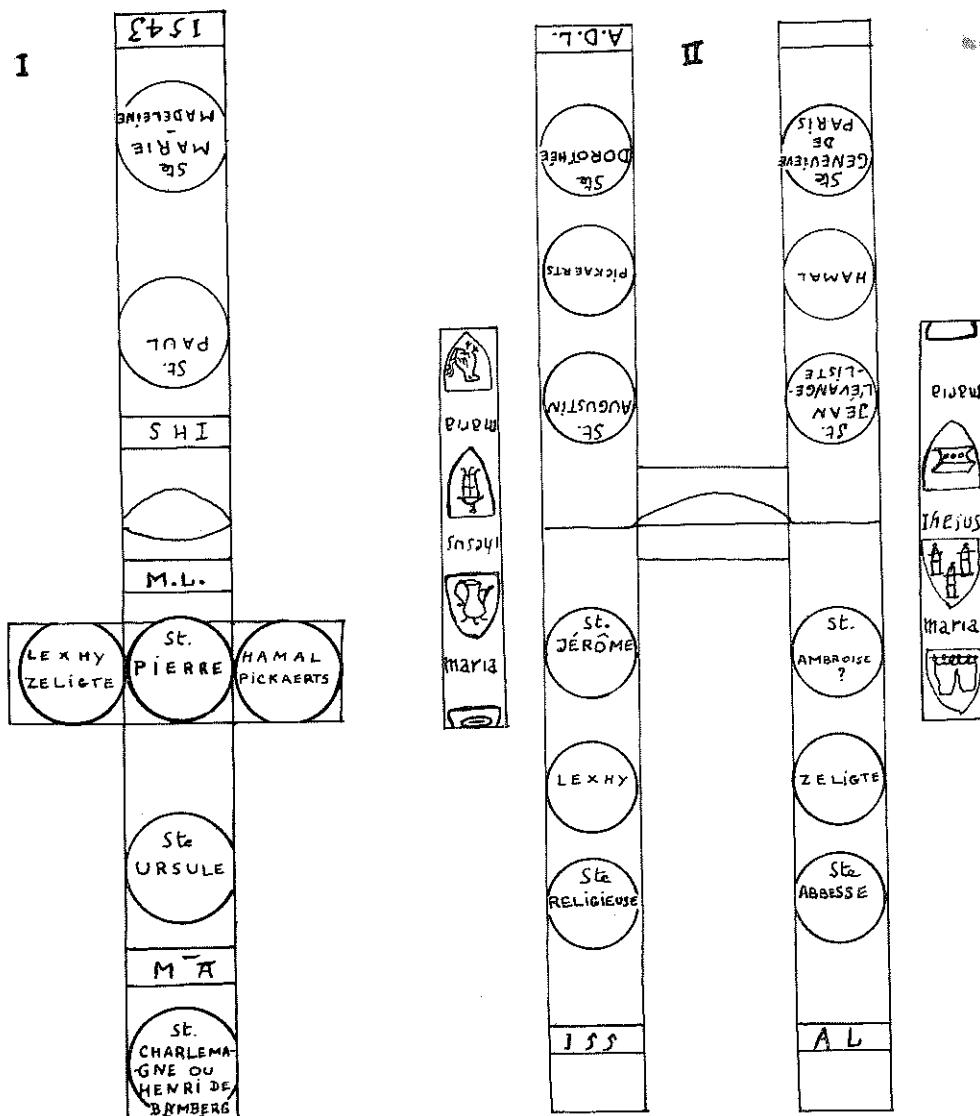


FIG. 39. — Schéma de la chasuble I, et de la dalmatique II.

105. Ces armoiries n'ont aucun rapport avec celles de Nicolas Balis, abbé de Saint-Jacques en 1538, qui d'ailleurs seraient sommées de la mitre et de la crosse ni avec celles de Wauthier de Breda, abbé de Saint-Gilles à la même époque. On peut s'attendre, en effet, à trouver à Saint-Jacques des objets provenant de Saint-Gilles puisque les chanoines de Saint-Gilles furent réunis à ceux de Saint-Jacques en 1786 pour ne former qu'un seul et même chapitre.

reconnaîtra aisément les 3 premiers quartiers, Lexhy, Pickaerts et Hamal. Je n'ai pu identifier le quatrième. L'emplacement de la cloche rend d'ailleurs très difficile et très aléatoire la lecture du blason. La date 1538 nous ramène une fois de plus à l'abbatia de Mechthilde de Lexhy. La variante du blason, en l'occurrence le 4^e quartier n'étonnera pas ceux qui ont lu les observations faites à ce sujet par Léon Naveau¹⁰⁶ qui décrit ces tombes et publie les épitaphes. On exhibait évidemment les quartiers des ancêtres les plus huppés et selon l'évolution sociale d'une branche ou d'une autre, on avait intérêt à rappeler sa parenté avec celle-ci plutôt que celle-là.



FIG. 40. — Dalmatique II, face dorsale.

(Cliché Clément Dessart, Angleur)

106. Recueil d'épitaphes de Henri van den Berg, t. 2, p. 134, Liège, 1928, in 4^o. La cloche est citée sans précision par Joseph van den Berg qui ne décrit ni n'identifie le blason (Bibliothèque de l'Université de Liège, manuscrit 1682, p. 361). Voir aussi la note 110.

L'iconographie des médaillons et des écus, et les inscriptions se présentent comme suit par rapport à la gauche et à la droite du spectateur :

I. LA CHASUBLE : (fig. 39, I).

Bandes cruciformes du dos : cartouche : M.L. ; blason de Lexhy-Zeligte ; saint Pierre (livre, clef) ; blason de Hamal-Pickaerts ; sainte Ursule (flèche, livre) ; cartouche : M.A. ; saint Henri de Bamberg (ou saint Charlemagne) (couronne, épée, globe).

Bandes de devant : cartouche : IHS ; saint Paul (épée, livre) ; sainte Marie-Madeleine (vase de myrophore) ; cartouche : 1543.

II. DALMATIQUE : (fig. 39, II et fig. 40).

Bandes gauche du dos : saint Jérôme (habit de cardinal, livre, croix processionnelle) ; blason de Lexhy ; une sainte religieuse non identifiée (fig. 41, a) (vêtu d'une robe brune ou noire et d'un voile blanc, tenant un livre et un arbre déraciné) ; cartouche : 155.

Bandes droite du dos : un saint évêque (saint Ambroise ?)¹⁰⁷ (mitre, crosse à sudarium, livre) ; blason de Zeligte ; une sainte abbesse non identifiée (fig. 41, b) (vêtu d'une robe brune ou noire et d'un voile de couleur semblable tenant une crosse à sudarium et des feuilles de houx à fleurs bleues et roses) ; cartouche : A.L.



FIG. 41. — a. Médaillon avec religieuse
b. Médaillon avec abbesse.

(Clichés Clément Dessart, Angleur)

Bandes gauche de devant : saint Jean l'Évangéliste (calice) ; blason de Hamal ; sainte Geneviève de Paris (ierge allumé) ; cartouche effacé.

Bandes droite de devant : saint Augustin (mitre, crosse à sudarium, livre, cœur) ; blason de Pickaerts ; sainte Dorothée (panier rempli de fleurs) ; cartouche : A.D.L.

Bandes d'emmanchure gauche : rideau déchiré du temple ; « Maria » ; les 3 vases des myrophores ; « Jhesus » ; tombeau ; « Maria » ; écu coupé.

Bandes d'emmanchure droite : coq ; « Maria » ; lanterne ; « Jhesus » ; cruche du lavement des mains ; « Maria » ; écu coupé : bassin du lavement des mains.

107. Nous pensons à saint Ambroise (le seul évêque représenté ici) et à saint Grégoire (le seul pape) parce que les deux autres grands docteurs de l'Église latine, Jérôme et Augustin sont représentés et qu'on trouve généralement les 4 docteurs ensemble.

III. DALMATIQUE : (fig. 42, III).

Bande gauche du dos : saint Mathieu (hallebarde, livre) ; blason de Lexhy ; sainte Agathe (tenaille avec sein) ; cartouche : A.L.

Bande droite du dos : saint Simon (scie) ; blason de Zeligte ; une sainte non identifiée (longs cheveux, livre ouvert) ; cartouche : A.L.

Bande gauche de devant : saint pape : Grégoire le grand ?¹⁰⁸ (tiare, croix à triple traverse, livre) ; blason de Hamal ; sainte Apolline (livre et tenaille) : cartouche : A.D.L.

Bande droite de devant : saint Jacques le Majeur (chapeau de pèlerin, besace, bourdon et gourde) ; blason de Pickaerts ; sainte Lucie (un glaive traversant la gorge, palme de martyre, livre) ; cartouche : A.L.

Bandes d'emmarchure gauche : la colonne de la flagellation, corde, 3 clous ; « Jhesus » ; couronne d'épines, deux bâtons croisés ; « Maria » ; pince, marteau.

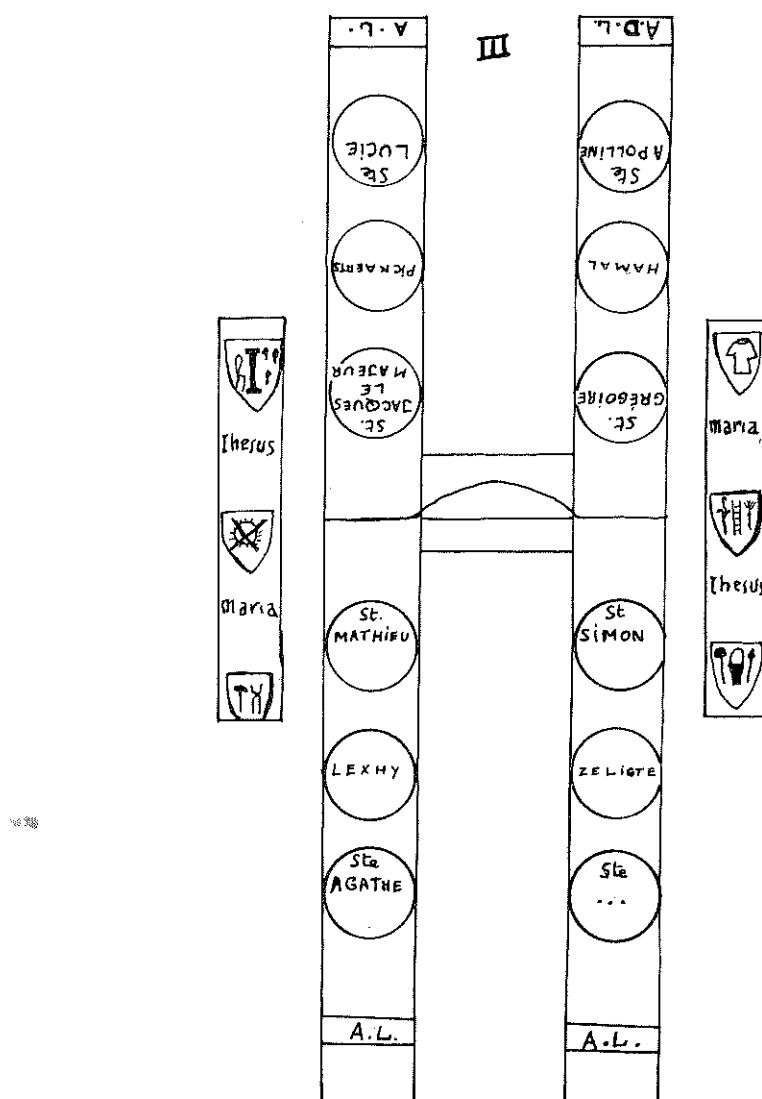


FIG. 42. — Schéma de la dalmatique III.

Bande d'emmarchure droite : la tunique blanche ; « Maria » ; fouet, échelle, verges ; « Jhesus » ; éponge, seaux, lance.

En ce qui concerne la datation de ces différents orfrois, ceux de la chasuble sont évidemment de 1543 et ceux des dalmatiques des années 1550, à l'exception de ceux des emmarchures. Ces derniers peuvent être datés, grâce à l'étude d'Isabelle Errera, entre le XV^e et le début du XVI^e siècle ¹⁰⁹.

R. FORGEUR et J. PAPELEUX.

ANNEXE

LISTE PARTIELLE DES DESSERVANTS CONNUS DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN A OUGRÉE

en 1279	Jean	1674, †23-12-1705	Laurent (du) Moulin
en 1279	Henri	30-1-1706,	André de Guérin
en 1319	Lambert de Streles	† sept. 1740	
1361 à 1401	Jean Wonck	1741, † 30-7-1750	Denis Joseph Levist
1566, † 1580	Wauthier Gouverneur	1750, † 1788	Jacques François Robert
1580-23 avril	Maitre Nicolas Glen	1789	Servais Joseph Dourey
1580-9 mai	Renard de Villers	1810	Pierre Joseph Grojean
en 1581 à 1595	Maitre Nicolas Oley	1863, † 1898	Jean Guillaume Théodore Klausener
1620, († 1632 ?)	Gabriel Lewen		Jean Kerkof
1632 († nov. 1636)	Thomas Thonnar(t)	† 1919	Denis Villez
1636-5 déc.	Gilles André Favereau	1919 à 1939	Nicolas Heyen
1637-20 avril	Jean de Bloy	1939 à 1957	Henri Martin
1671	Guillaume Adam Herman	depuis 1957	

109. Isabelle ERRERA, *Catalogue d'Étoffes anciennes et modernes*, Musées Royaux du Cinquante-naire, 3^e éd., Bruxelles, 1927, p. 188, cat. 200 A ; l'auteur déclare que « Les tableaux flamands du XV^e et parfois du commencement du XVI^e siècle ont des anges portant des vêtements ornés de galons similaires au nôtre ».

110. Une visite à Lichfield, hélas très rapide, me permet de rectifier certaines affirmations concernant les vitraux historiques, émanant des auteurs cités par Jean HELBIG, *De glasschilderkunst in België*, t. 1, p. 127-128, n° 1015 et 206-207, Anvers, 1943 et de Hugh BRIGHT, *Lichfield Cathedral. The Lady Chapel Windows*, 3^e édition, Lichfield, 1950, p. 16 et 22, fig. 2.

A la verrière II, la partie 1 porte un blason qui n'est ni celui de l'abbaye (une licorne) ni celui de Mathilde de Lexhy sous l'abbatiat de laquelle les vitraux à sujets bibliques furent peints car ils portent des dates s'échelonnant de 1534 à 1539.

Ce blason d'hermine à un chevron de gueules chargé de trois coquilles d'or, timbré d'une crosse posée en pal, fut porté par Béatrice de Loobosch, (F. GOOLE et P. POTARGENT, *op. cit.* à la note 100, p. 94) abbesse qui trépassa en 1371 dont la présence serait étrange sur un vitrail du 16^e siècle.

La quatrième partie, celle qui surmonte la lactation de saint Bernard, montre évidemment Gérard van Velpen et Agnès de Mettecoven, morte en 1557, qu'il épousa en 1553. Celle-ci protégée par sainte Agnès, était la nièce des deux abbesses Lexhy, Mechtilde et Aleyde, car elle est fille de Jean de Mettecoven, échevin de Saint-Trond, décédé en 1534 et de Marguerite Lexhy, sœur des abbesses. Ces deux derniers, protégés respectivement par saint Jean-Baptiste et sainte Marguerite, sont représentés sur la cinquième partie tandis qu'Henri de Lexhy, protégé par le saint empereur Henri II, et son épouse se verrait sur la 6^e partie. Ce sont les parents des deux abbesses.

Les Van Velpen portent leurs armes, d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre merlettes de sable et les Mettecoven, d'azur à la croix vairée d'argent et de gueules.

Il s'agit donc des parents, de la nièce et de la petite-nièce des abbesses, (L. DE HERCKENRODE, *op. cit.* à la note 96, p. 11 et *Annuaire de la noblesse*, de 1874, p. 225 dressent la généalogie des Velpen et des Mettecoven.)

Les vitraux des parties 2 et 6, ceux des verrières du collatéral du chœur ainsi que celui de l'abbesse de la partie inférieure, n° 1, restent à identifier.